

COMMUNE DE CORSCIA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Henri PINNA, Notaire à AJACCIO, le 20 mai 2022, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur Toussaint MAESTRACCI, demeurant à LE LUC.
Né à ORAN le 18 février 1954 ;

Madame Thérèse MAESTRACCI, demeurant à AUVARE.
Née à ORAN le 25 mai 1951 ;

Monsieur Ignace François MAESTRACCI, demeurant à CAGNES-SUR-MER.
Né à SANTA-REPARATA-DI-BALAGNA le 30 janvier 1948 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé tant directement que du chef de leur auteur, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A CORSCIA (Haute-Corse)

Diverses parcelles de diverses natures, cadastrées section C lieudit **FELGE** N°21 pour 02 ha 84 a 29 ca, E lieudit **FESSERI** numéros 123 pour 06 a 61 ca, 124 pour 42 ca, 125 pour 16 a 23 ca, 126 pour 16 a 20 ca, B lieudit **FALASCHELLE** n°126 pour 36a 03ca à prendre dans 72 a 05 ca (Bien non délimité), lieudit **COMMUNELLO** numéros 155 pour 61a 07ca à prendre dans 01 ha 22 a 15 ca (BND) et 156 pour 9a 03ca à prendre dans 18 a 05 ca (BND) ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Henri PINNA